



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Services du Parlement
Commission de la sécurité sociale et de la santé
publique du Conseil national CSSS-N
Palais du Parlement
3003 Bern

Courriel : laure.huguenin-dezot@bsv.admin.ch

Fribourg, le 14 mars 2023

2023-162

19.456 n lv. pa. Schneeberger. Les prestations versées à des fins de prévention sont une tâche importante des fondations patronales de bienfaisance

Madame la Présidente de la CSSS-N,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons à votre courrier de mise en consultation du 17 février 2023. Le Conseil d'Etat remercie la CSSS-N pour l'élaboration du projet ainsi que les Services du Parlement et l'OFAS pour l'invitation à prendre position concernant l'objet susmentionné.

Après avoir analysé les documents reçus, nous constatons que le canton est peu impacté par l'ajout du chiffre 4 à l'alinéa 8 de l'article 89a du Code civil suisse. Cet élargissement non-contraignant des moyens de mise en œuvre d'une politique sociale par le biais de l'employeur est plutôt le bienvenu. Toutefois, nous soulignons que cette réforme ne remplace en rien les politiques sociales publiques actuelles. Partant, le Conseil d'Etat apporte son soutien au projet de modification de loi.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la CSSS-N, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—
à la Direction de la santé et des affaires sociales ;
à la Chancellerie d'Etat.